

LIVRET D'ACCUEIL en licence

ANNÉE UNIVERSITAIRE
2021 - 2022



FACULTÉ
DES LETTRES &
SCIENCES HUMAINES



PÔLE UNIVERSITAIRE
DE QUIMPER
PIERRE-JAKEZ HELIAS

CHER.E.S. ÉTUDIANT.E.S,

Le présent livret vous fournit les informations essentielles et pratiques dont vous aurez besoin pour suivre vos études dans les meilleures conditions à l'UFR Lettres et Sciences Humaines.

Vous y trouverez :

- l'organisation des enseignements de licence,
- l'organisation de l'année universitaire (calendrier de l'année universitaire et période des examens, semaines de vacances, etc.),
- la localisation et les coordonnées des secrétariats,
- les différentes ressources mises à votre disposition et les services autant à la faculté que sur d'autres sites de l'UBO (BU, CLOUS, associations étudiantes,...).

Ce livret vous permettra d'identifier vos interlocuteurs.trices dans les formations et les services, ou encore les associations étudiantes, vos élu.e.s étudiant.e.s.

Par conséquent, il constitue un outil de référence et une source d'informations importantes ; conservez-le précieusement et consultez-le régulièrement.

D'autres documents plus spécifiques, concernant les UE 3 et 4 de L1, les UE transversales et l'organisation des examens, vous seront délivrés.

Par ailleurs, vous trouverez des informations complémentaires sur le site internet de la faculté : <https://www.univ-brest.fr/UFR-Lettres-et-Sciences-Humaines>, onglets « Scolarité » et « Intranet ».

Pendant cette période de rentrée, les tuteur.trice.s étudiant.e.s sauront également vous renseigner ou vous guider vers les personnes et services compétents.

Enfin, dans ce contexte particulier, nous vous rappelons qu'il est de la responsabilité de chacun.e de respecter les consignes sanitaires en vigueur.

L'UFR Lettres et Sciences Humaines
Victor-Segalen.



SOMMAIRE

- Inscription et organisation des études page 6
- Organisation des examens page 7
- Organisation des enseignements page 9
- Calendrier page 10
- Les dates à retenir page 12
- Secrétariats des licences page 11
- Pour vous accompagner page 14
- Ressources disponibles page 16
- Services à utiliser selon vos besoins : services CLOUS page 16
- Services à utiliser selon vos besoins : services UBO page 17
- Vos représentant.e.s page 19
- Les associations étudiantes page 19
- Offre de formation licences page 17
- Offre de formation masters page 18
- Sigles page 19
- Consignes sécuritaires et sanitaires page 20
- Plan du campus universitaire page 21

INSCRIPTION ET ORGANISATION DES ÉTUDES

INSCRIPTION

L'inscription comporte deux volets :

1. **L'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE** (aussi appelée IAWeb) à partir de laquelle la carte étudiant.e vous est délivrée. Cette inscription est indispensable pour que vous **soyez reconnu.e comme étudiant.e** et pour que vous **puissiez accéder à votre passeport informatique** et à l'ENT (Environnement Numérique de Travail)
2. **L'INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE** (aussi appelée IPweb) qui **enregistre** les Unités d'Enseignements (les cours) que vous avez choisies, qui permet votre **inscription aux examens** et qui **conditionne** le report de vos notes.
Nous vous invitons à faire très attention aux consignes qui vous seront données concernant votre IPweb.

ORGANISATION DES ÉTUDES

1. SEMESTRES, UE, EC

La formation est organisée en semestres et chaque semestre est composé d'Unités d'Enseignements (UE), elles-mêmes composées d'Éléments Constitutifs (EC)

Les cours peuvent prendre trois formes :

- des Cours Magistraux (CM)
- des Travaux Dirigés (TD) en groupes de 40 maximum
- des Travaux Pratiques (TP) en petits groupes (20 maximum) dans les laboratoires de langues et les ateliers informatiques

2. LA SPÉCIALISATION PROGRESSIVE

Tout.e.s les étudiant.e.s de 1^{ère} année sont engagé.e.s dans le processus de spécialisation progressive. Chaque étudiant.e peut faire un choix d'UE3 et d'UE4 recommandées par une autre filière que la filière dans laquelle il ou elle est inscrit.e.

Cela offre la possibilité d'un changement de filière en 2^e année. Vous trouverez les détails de ces UE dans le livret « Répertoire des Unités d'Enseignement UE3 et UE4 »).

3. LES ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX : UE5 À UE8

Les enseignements dits transversaux sont des enseignements communs à l'ensemble des licences. Ils sont obligatoires et à choix. Ainsi, pour chacun de ces enseignements vous aurez le choix entre plusieurs possibilités parmi lesquelles il faut en choisir une. Vous trouverez les détails de ces enseignements dans le document « Enseignements transversaux ».

4. L'INSCRIPTION EN DOUBLE CURSUS

Les étudiant.e.s souhaitant s'inscrire dans un double cursus doivent procéder à une inscription complémentaire auprès de la scolarité avant le 1^{er} octobre.

Double cursus au sein de l'UFR Lettres et Sciences Humaines :

Si vous êtes inscrit.e en double cursus, vous pouvez bénéficier de dispenses et ou de reports de notes. Les UE concernées par les dispenses automatiques sont :

- > L1 : UE8 du S2
- > L2 : UE8 du S3 et S4
- > L3 : UE8 du S5

Les étudiant.e.s peuvent renoncer à cette dispense automatique en adressant un courrier à la scolarité.

1 ^{ère} inscription	Inscription secondaire	Dispenses / reports accordés
cursus parallèle Ex : L3 Anglais	L3 Psychologie	<ul style="list-style-type: none"> • Dispense de l'UE8 dans chacune des L3 • Même choix de langue (UE5) • Report automatique de la note dans les deux L3
2 ^e cas : cursus décalé Ex : L3 Histoire	L1 Anglais	<ul style="list-style-type: none"> • Dispense de l'UE découverte UFR (UE8) dans chacun des cursus • Sur demande, report de note de l'UE5 de la L1 Histoire sur l'UE5 de L1 Anglais si celle-ci est acquise

Double cursus UFR Lettres et Sciences Humaines / autre faculté de l'UBO

Les étudiant.e.s peuvent bénéficier, **uniquement sur demande** auprès du service scolarité, d'une dispense et/ou report de note.

Attention !

- Il ne sera pas toujours possible de suivre l'intégralité des cours, compte tenu des incompatibilités éventuelles dans les emplois du temps.
- Il ne peut y avoir de disposition particulière pour les examens : les étudiants devront tenir compte, à la fois des sessions de fin de semestre et de la session de rattrapage, pour passer l'intégralité de leurs épreuves

ORGANISATION DES EXAMENS

Les modalités de contrôle des connaissances (MCC) sont arrêtées au plus tard un mois après le début des enseignements; ces modalités ne peuvent pas être modifiées, sauf cas exceptionnel. Le détail des épreuves prévues dans chaque Élément Constitutif (EC), à savoir le nombre et le type et coefficient de chaque épreuve, est affiché auprès des secrétariats de filières. Vous pourrez également les consulter sur l'intranet du site de l'UFR Lettres et Sciences humaines :

<https://www.univ-brest.fr/UFR-Lettres-et-Sciences-Humaines>.

Les examens sont organisés en deux sessions :

1. la première session d'examens des semestres impairs et pairs;
2. la deuxième session, dite de rattrapage, des semestres impairs et pairs

Il existe deux régimes d'inscription :

1. le régime général : par défaut chaque étudiant.e est inscrit.e en régime général ;
2. le régime spécial : pour les étudiant.e.s étudiant.e salarié.e, chargé.e de famille, double cursus...,
> voir page suivante.

UN RÉGIME DE SEMESTRES ET D'UNITÉS D'ENSEIGNEMENTS (UE) CAPITALISABLES

Une UE est définitivement acquise lorsque la note moyenne obtenue par l'étudiant.e, compte tenu des coefficients affectés aux éléments constitutifs de cette UE, est supérieure ou égale à 10.

Une fois acquis, les UEs et les EC sont capitalisés, c'est-à-dire que vous en gardez le bénéfice tout au long du cycle licence.

Un semestre est définitivement acquis par compensation entre UE et il est capitalisé lorsque la note moyenne obtenue par l'étudiant.e, est supérieure ou égale à 10.

Une année peut être acquise par compensation si la moyenne générale des deux semestres est supérieure ou égale à 10. Dans ce cas, l'étudiant.e est admis.e en année supérieure, sans rattrapage.

Lorsqu'un semestre n'est pas acquis à la première session, l'étudiant.e présente à la 2^e session la totalité des épreuves correspondant aux EC non acquis des UE non acquises.

Les notes obtenues à la session 2 se substituent aux notes acquises en session 1. Cependant, l'étudiant.e conserve le bénéfice de ses notes, même si elles sont en dessous de 10 en 2^e session,

STATUTS PARTICULIERS

Certains statuts particuliers donnent accès au régime spécial permettant de solliciter des aménagements des études et des examens :

- **artiste de haut-niveau**
- **élu.e étudiant.e**
- **sportif.ve de haut niveau**
- **étudiant.e visiteur.se free mover**

Pour plus d'informations, voir :

https://www.univ-brest.fr/menu/formation/S_inscrire/Statuts-particuliers/

RÉGIME SPÉCIAL D'ÉTUDES (RSE)

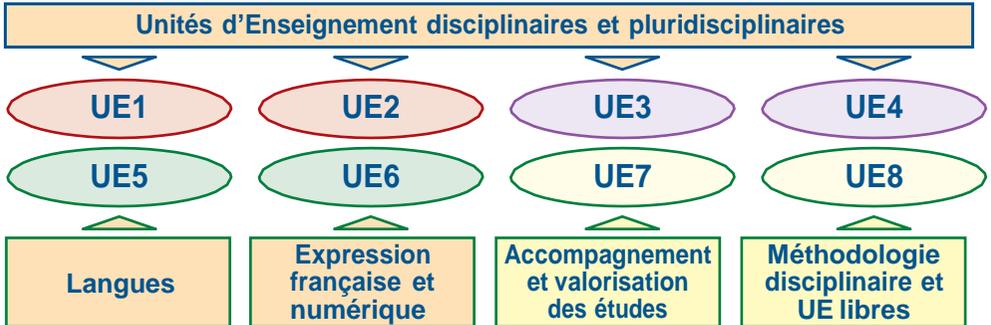
Sous certaines conditions (étudiant.e salarié.e, chargé.e de famille, double cursus...) vous pouvez bénéficier du régime spécial d'études. Ce régime permet divers aménagements.

Pour plus d'informations :

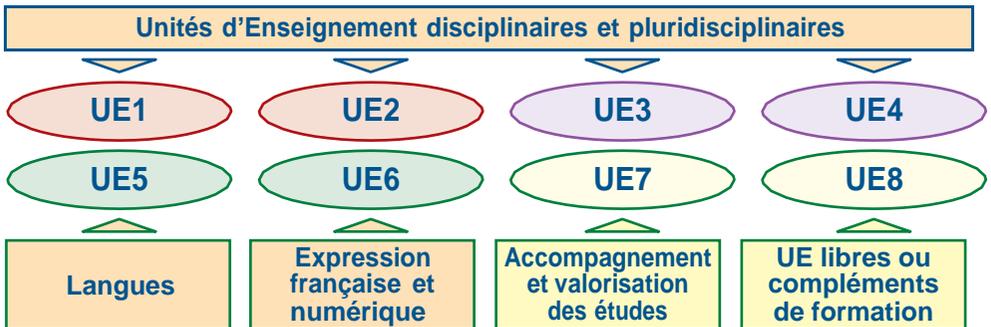
www.univ-brest.fr/UFR-Lettres-et-Sciences-Humaines,
onglet «Scolarité», dossier et tuto téléchargeables.

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

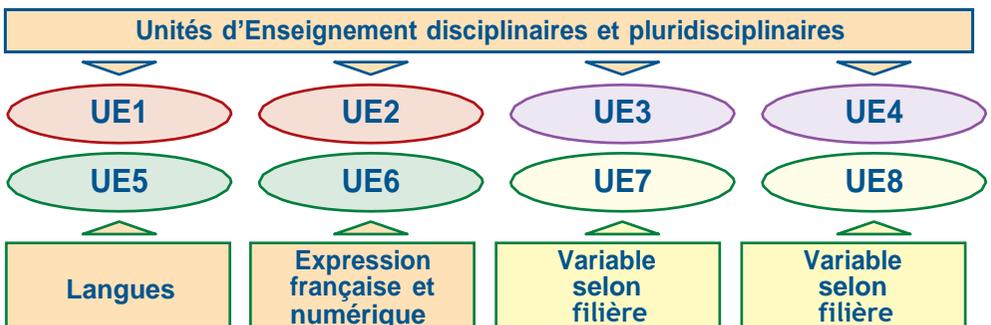
LICENCES 1^{ère} ANNÉE



LICENCES 2^e ANNÉE



LICENCES 3^e ANNÉE



CALENDRIER 2021-2022

SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE			DÉCEMBRE			JANVIER			FÉVRIER		
1 M			1 V			1 L			1 M			1 S	ferié		1 M	↓ Semaine 4 ↓	↓
2 J	Semaines d'accueil et de prérentrée		2 S			2 M	Semaine 8 ↓		2 J	Semaine A		2 D	Examens session 1 semestres impairs		2 M	Semaine 4	Semaine B
3 V			3 D	↓ Semaine 4 ↓	3 M			3 V			3 L			3 J			
4 S			4 L		4 J			4 S		4 S	↓ Semaine 12 ↓			4 M			
5 D			5 M		5 V			5 D		5 D				5 M			
6 L			6 M	Semaine B	6 S			6 L		6 L				6 J			
7 M		7 J		7 D		7 M		7 M	Examens UEL		7 V						
8 M		8 V		8 L	Semaine B		8 M		8 M	Semaine B		8 S					
9 J	JOURNÉE D'ACCUEIL	9 S		9 M			9 J		9 J			9 D	↓ Semaine 1 ↓				
10 V		10 D	↓ Semaine 5 ↓	10 M		10 V		10 V			10 L	DÉBUT DES COURS					
11 S		11 L		11 J	ferié		11 S		11 S			11 M					
12 D	↓ Semaine 1 ↓	12 M		12 V		12 D		12 D			12 M						
13 L	DÉBUT DES COURS	13 M	Semaine A	13 S	↓ Semaine 9 ↓		13 L		13 L	Examens session 1 semestres impairs		13 J	Semaine A				
14 M	< Début UEL et UEP	14 J		14 D		14 M		14 M			14 V						
15 M	Semaine A	15 V		15 L		15 M		15 M			15 S						
16 J		16 S		16 M	Semaine A		16 J		16 J			16 D	↓ Semaine 2 ↓				
17 V		17 D	↓ Semaine 6 ↓	17 M			17 V		17 V	Examens UE3/4		17 L					
18 S		18 L		18 J		18 S		18 S			18 M	< Début UEL et UEP					
19 D	↓ Semaine 2 ↓	19 M		19 V		19 D		19 D			19 M						
20 L		20 M	Semaine B	20 S		20 L		20 L			20 J	Semaine B					
21 M		21 J		21 D	↓ Semaine 10 ↓		21 M		21 M			21 V					
22 M	Semaine B	22 V		22 L		22 M		22 M			22 S						
23 J		23 S		23 M		23 J		23 J			23 D	↓ Semaine 3 ↓					
24 V		24 D	↓ Semaine 7 ↓	24 M	Semaine B		24 V		24 V	ferié		24 L					
25 S		25 L		25 J		25 S		25 S				25 M					
26 D	↓ Semaine 3 ↓	26 M		26 V		26 D		26 D				26 M	Semaine A				
27 L	Semaine A	27 M	Semaine A	27 S		27 L		27 L				27 J					
28 M		28 J		28 D	↓ Semaine 11 ↓		28 M		28 M				28 V				
29 M		29 V		29 L		29 M		29 M			29 S						
30 J		30 S		30 M		30 J		30 J			30 D	↓ Semaine 4 ↓					
		31 D				31 V		31 V			31 L						

Examens session 1

Examens session 2

Interruption des cours

Vacances académie Rennes

MARS			AVRIL			MAI			JUIN			JUILLET			AOÛT			
1	M	↓ Semaine 7 ↓	1	V	semaine A	1	D	ferié	1	M		1	V		1	L		
2	M		2	S		2	L	Examens session 1 semestres pairs	2	J		2	S		2	M		
3	J	semaine A	3	D	↓ Semaine 12 ↓	3	M			3	V		3	D		3	M	
4	V		4	L	ferié	4	M			4	S		4	L	publication résultats	4	J	
5	S		5	M	Examens UEL	5	J			5	D		5	M		5	V	
6	D	↓ Semaine 8 ↓	6	M		6	V		6	L	ferié	6	M		6	S		
7	L		7	J	semaine B	7	S		7	M	Examens UEL	7	J		7	D		
8	M		8	V		8	D	ferié	8	M	Examens session 2	8	V		8	L		
9	M	semaine B	9	S		9	L		9	J	Examens UE3/4 - S1	9	S		9	M		
10	J		10	D		10	M		10	V		10	D		10	M		
11	V		11	L		11	M		11	S		11	L		11	J		
12	S		12	M		12	J		12	D		12	M		12	V		
13	D	↓ Semaine 9 ↓	13	M		13	V		13	L	Examens session 2	13	M		13	S		
14	L		14	J		14	S		14	M			14	J	ferié	14	D	
15	M	semaine A	15	V		15	D		15	M			15	V		15	L	ferié
16	M		16	S		16	L		16	J	Examens UE3/4 - S2	16	S		16	M		
17	J		17	D		17	M		17	V			17	D		17	M	
18	V		18	L		18	M		18	S		18	L		18	J		
19	S		19	M		19	J		19	D		19	M		19	V		
20	D	↓ Semaine 10 ↓	20	M		20	V		20	L		20	M		20	S		
21	L		21	J		21	S		21	M		21	J		21	D		
22	M		22	V		22	D		22	M		22	V		22	L		
23	M	semaine B	23	S		23	L		23	J		23	S		23	M		
24	J		24	D		24	M		24	V		24	D		24	M		
25	V		25	L	Examens session 1 semestres pairs	25	M		25	S		25	L		25	J		
26	S		26	M			26	J	ferié	26	D		26	M		26	V	
27	D	↓ Semaine 11 ↓	27	M		27	V		27	L		27	M		27	S		
28	L		28	J	Examens UE3/4	28	S		28	M		28	J		28	D		
29	M	semaine A	29	V			29	D		29	M		29	V		29	L	
30	M		30	S		30	L		30	J		30	S		30	M		
31	J					31	M	publication résultats				31	D		31	M		

Inscriptions tardives :

Les dates limites d'inscription en formation initiale sont fixées :

- Pour les licences et licences professionnelles au 1^{er} octobre (semestre impair) et au 15 février (semestre pair)
- Pour les masters au 15 octobre (semestre impair) et au 28 février (semestre pair)

Dates de l'année universitaire :

du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022

Possibilité d'effectuer des stages du 1^{er} septembre 2021 au 30 août 2022 et de soutenir des mémoires ou rapports de stage jusqu'au 30 septembre 2022 dans le respect du calendrier défini par chaque composante

	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
Semaines d'accueil	<div style="text-align: center;"> <p>△ 1^{er} octobre Date limite d'inscription pour les licences. Au-delà du 1/10 demande d'inscription tardive pour les filières ayant encore des places</p> <p>△ 15 octobre Date limite d'inscription pour les masters 1 et 2 pour les étudiants ayant obtenu un avis favorable à leur candidature en début d'année</p> <p>Retrait et dépôt à la scolarité des demandes de : dispenses d'UE* ou d'EC** / report de notes / inscriptions en double cursus</p> <p>→ Licences : du 16/09 au 1/10 → Masters : du 16/09 au 15/10</p> <p>Dans la limite de 4 semaines après le 1^{er} cours Demande de Régime Spécial d'Études (retrait et dépôt des dossiers uniquement dans les secrétariats de filières)</p> <p>Du 15 septembre au 30 novembre 2021 Annulation d'inscription AVEC remboursement des droits universitaires</p> <p>30 septembre △ Date limite de soutenance des mémoires de master pour l'année N-1</p> <p>15 novembre △ 1^{ère} commission Date limite de demande de remboursement des droits d'inscription pour les non-boursier.e.s</p> <p>15 décembre △ 2^e commission Date limite de demande de remboursement des droits d'inscription pour les non-boursier.e.s</p> </div>			

* UE : Unités d'Enseignements

** EC : Éléments constitutifs

LES DATES À RETENIR 2021/22

SEMESTRES PAIRS

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL
Dans la limite de 4 semaines après le 1^{er} cours Demande de Régime Spécial d'Études (retrait et dépôt des dossiers uniquement dans les secrétariats de filières)			
Du 6 au 16/01 Retrait et dépôt à la scolarité des demandes de dispenses d'UE* ou d'EC** pour les semestres pairs	 15 février Date limite d'inscription pour les licences. Au-delà du 15/02 demande d'inscription tardive pour les filières ayant encore des places	 28 février Date limite d'inscription pour les masters 1 et 2 pour les étudiants ayant obtenu un avis favorable à leur candidature en début d'année	
Du 15 janvier au 30 avril Demande de bourses et de logement universitaires site internet du CLOUS/Rennes*** (année 2021-2022)			

* UE : Unités d'Enseignements

** EC : Éléments constitutifs

*** CLOUS : Centre Local des Œuvres Universitaires et Scolaires



30 septembre 2022

Date limite de soutenance des mémoires de master pour l'année 2021-2022

SECRÉTARIATS DE FORMATION

LICENCES

Bureau A017 _____ Tél. 02 90 94 48 08

HISTOIRE DE L'ART
histoire.art@univ-brest.fr

Histoire de l'art et archéologie

Bureau A011 _____ Tél. 02 90 94 48 11

LETTRES
secretariat.lettres@univ-brest.fr

Lettres Etrangères Appliquées (LEA)

LLCE Anglais

Histoire

Bureau A019 _____ Tél. 02 90 94 48 05

IUP PATRIMOINE
iup-patrimoine@univ-brest.fr

L3 Histoire de l'art, parcours Patrimoine

Master Patrimoine et Musées, parcours
Gestion des patrimoines architecturaux,
artistiques et culturels

Bureau A015 _____ Tél. 02 90 94 48 10

TOURISME
tourisme@univ-brest.fr

Licence professionnelle Hébergement et
environnements touristiques

Licence professionnelle Conception de
produits touristiques et valorisation des
territoire

Master Tourisme, parcours Management des
activités et structures touristiques littorales

- > Le ou la secrétaire de licence est votre interlocuteur.trice pour toutes les questions liées à l'organisation des enseignements.
- > Horaires d'ouverture au public : voir affichage au secrétariat, merci de respecter les horaires

— POUR VOUS ACCOMPAGNER —

LES TUTEURS ET TUTRICES

Les tuteurs et tutrices sont des étudiant.e.s de master 1 et de master 2 qui ont suivi le même parcours que vous : ils et elles connaissent le fonctionnement de la faculté et les attentes des enseignant.e.s. Ils et elles peuvent donc répondre tout au long de l'année aux questions que vous vous posez sur l'organisation de vos études à l'université.

Lors des semaines de rentrée, ils et elles assurent le « tutorat d'accueil ». Il.le.s sont chargé.e.s de vous orienter aussi bien dans le dédale des couloirs que dans vos démarches administratives. Vous les rencontrerez dans le hall de la faculté.

Après les semaines de rentrée, ils et elles assurent les ateliers du « tutorat pédagogique ». Des ateliers sont proposés sur des horaires adaptés à chaque filière. Les tuteurs et tutrices partageront avec vous leur expérience du travail universitaire et ses méthodes, éclairciront à votre demande un point de cours qui vous embarrasse, vous conseilleront sur tous les aspects de votre vie à l'université.

Alors, n'hésitez pas à vous inscrire à leurs ateliers, cela ne pourra que vous enrichir.

- **Inscriptions au secrétariat UE7** - bureau A303 - Tél. 02 98 01 66 35

Contact : secretariat.AVE@univ-brest.fr

CAP'AVENIR - Service d'orientation et d'insertion professionnelle

20, avenue Le Gorgeu (Rez-de-chaussée du Bat C) 29200 Brest - Tél. 02 98 01 63 17 - Contact : cap-avenir@univ-brest.fr

- Met à votre disposition, en auto-documentation et en prêt documentaire, l'essentiel de l'information sur les formations et les débouchés, ainsi que des ressources sur le stage en entreprise, (candidatures, offres, annuaires d'entreprise, etc...). Vous pouvez être accompagnés dans vos recherches en salle.
- Vous offre la possibilité de rencontrer sur rendez-vous un.e conseiller.e afin de faire le point sur votre situation actuelle et d'élaborer votre projet de formation ou professionnel.
- Vous conseille sur la rédaction de CV et de lettres de motivation - un outil pour vous aider : votre Career Center UBO dans votre ENT : <https://ubo.jobteaser.com/fr/dashboard>.
- Vous informe sur les parcours universitaires des étudiants et sur le devenir des diplômés de l'UBO.
- Participe à l'UE 7 de l'UFR Lettres et Sciences humaines (conférence sur le "sens des études"), propose l' UE libre « communiquer auprès des lycéens ».

À noter : un.e chargé.e d'orientation et d'insertion professionnelle accompagne tout particulièrement les étudiant.e.s en situation de handicap, en lien avec l'espace handiversité de l'UBO : Mylène Gress - mylene.gress@univ-brest.fr
www.univ-brest.fr/cap-avenir

MOBILITÉ INTERNATIONALE

Des réunions d'informations vous seront proposées au cours de l'année à l'UFR afin de vous présenter les possibilités de mobilités à l'international, que ce soit pour un semestre/une année dans une université étrangère ou pour un stage.

Bureau A303 - Tél. 02 98 01 66 35

Contact : erasmus-lettres@univ-brest.fr

La DEVE de l'UBO vous informera également régulièrement des possibilités de mobilité internationale. Parcourez la rubrique «Partir à l'étranger» dans l'onglet "international" du site internet de l'UBO - www.univ-brest.fr - et consultez régulièrement vos mails.

RESSOURCES DISPONIBLES

L'ENT - Espace Numérique de Travail

Chaque étudiant.e inscrit.e à l'UBO bénéficie d'un accès à l'ENT.

En vous connectant à <http://ent.univ-brest.fr>, une fois votre accès activé, vous disposerez, d'une adresse e-mail de la forme : prenom.nom@etudiant.univ-brest.fr.

Parmi les services proposés, les plus importants sont :

- **UFR Lettres et Sciences Humaines** : vous avez accès à l'emploi du temps, aux programmes, au calendrier d'examens...
- **Mon dossier** : retrouvez ici vos coordonnées, notes et résultats...
- **Messagerie** : gérez votre courrier électronique. Les secrétaires vous informent par ce biais de tout changement d'emploi du temps ou d'informations propres à votre département. Envoi par mail de la lettre d'information de l'UFR chaque semaine.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE LETTRES

- **Des horaires d'ouverture très larges** : du lundi au jeudi de 8h30 à 18h30, le vendredi de 9h à 17 h.
- **Des ressources** : livres et revues, en salle et en ligne, BD et romans
- **Des équipements en libre-accès** : postes informatiques, photocopieurs, imprimantes, équipements de lecture adaptés aux déficiences visuelles
- **Des espaces de travail** : une salle de lecture, 2 petites salles de travail (réservation en ligne).
- **Des services** : formations, aide individuelle, Prêt entre Bibliothèques

Site des BU de l'UBO : <http://ubodoc.univ-brest.fr/>

Contact : Tél. 02 90 94 47 80 - 18 avenue de la plage des gueux

SERVICES À UTILISER SELON VOS BESOINS

SERVICES CLOUS

Le CLOUS - Centre Local des Œuvres Universitaires

IUT de Quimper, 2 rue de l'université 29000 QUIMPER CEDEX

Tél. 02 98 90 61 17 - ant.quimper@crous-rennes.fr

LE LOGEMENT

Met à votre disposition des chambres, des appartements meublés et un fichier de location. Pour bénéficier de l'Aide Personnalisée au Logement ou de l'Allocation de Logement Social, se renseigner aux permanences de la Caisse d'Allocations Familiales.

LES BOURSES

Le Dossier Social Étudiant est la procédure qui permet aux étudiants et aux élèves de terminale de demander à partir du même dossier, une aide financière (bourse) et/ou un logement en résidence universitaire. L'attribution se fait en fonction des revenus des parents. Ce dossier (DSE) doit être constitué chaque année :

via le site internet : www.messervices.etudiant.gouv.fr

LA RESTAURATION

- Gère 2 restaurants universitaires (Pôle universitaire et IUT)
Site UFR Lettres : cafétéria et restaurant universitaire.

RESTAURANT UNIVERSITAIRE PÔLE UNIVERSITAIRE :

> Du lundi au vendredi de 11 h 30 à 13 h30

Modes de paiements : IZLY

CARTE MONÉTIQUE : Comment ça marche ?

- > La Carte Etudiant est associée au compte IZLY, c'est une carte de paiement sans contact. Via l'application Izly by Crous, payez vos repas en toute liberté à l'aide de QR Code.
- > Simple, rapide et sécurisé, Izly est valable dans tous vos Resto'U et Cafet' du Crous Rennes Bretagne ! En quelques clics, activez votre compte, rechargez et payez !

Dès votre inscription à l'Université, vous recevez un mail d'activation de votre compte IZLY dans votre boîte ENT.

POUR TOUTE QUESTION

Assistance carte monétique - ru.centre@crous-rennes.fr - Tél. 02 98 01 69 15

SERVICES UBO

SUMPPS - Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé

Situé au Centre de Vie Etudiant (CVE) dans l'enceinte du pôle universitaire (18 avenue de la plage des gueux 29018 QUIMPER) - Tél. 02 98 01 82 88
<https://www.univ-brest.fr/centredesante>

SANTÉ

- Visites médicales sur rendez-vous
- Consultations en médecine générale sur rendez-vous
- Consultations en gynécologie sur rendez-vous
- Consultations en psychiatrie sur rendez-vous
- Entretiens avec un.e psychologue sur rendez-vous
- Information Dépistage des IST
- Service infirmier sur rendez-vous : vaccination, soins...
- Activités bien-être
 - > *en individuel* : massage « assis », réflexologie plantaire, massage du visage et du haut du corps
 - > *en collectif* : yoga, sophrologie
- Accueil de service social

Secrétariat : Léa Scache et Kevin Denniel

Contact : sumpps.quimper@univ-brest.fr

Infirmières : Aurélie Foubert et Sylvie Rubaud-Kerouille

Médecin : Anne Kervern

Psychologue : Shéhérazade Saintot

ÉTUDIANT.ES EN SITUATION DE HANDICAP OU À BESOINS SPÉCIFIQUES (Problème de santé chronique ou ponctuel)

Dès la rentrée ou en cas de besoins ponctuels, vous devez effectuer vos démarches pour bénéficier d'un accompagnement et d'un aménagement d'études, en contactant le service de médecine préventive (SUMPPS - 02 98 01 82 88) et le service HANDIVERSITÉ de la DEVE (handiversite@univ-brest.fr ou 02 98 01 82 99).

CELLULE ANTI-HARCÈLEMENT

Cellule de prévention et de lutte contre le harcèlement sexuel et sexiste visant à prévenir et agir contre le harcèlement de manière plus générale.

- Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site de la cellule : <https://www.univ-brest.fr/mission-egalite-femmes-hommes/menu/>
- Dispositif-Harcelement-Sexuel

Si vous êtes victime de harcèlement, vous pouvez contacter la cellule en envoyant un mail (contenant les coordonnées auxquelles vous souhaitez être joint-e) à l'adresse suivante : prevention-harcelement-sexuel@univ-brest.fr

SERVICE CULTUREL

RDC du restaurant universitaire l'Armen - services essentiellement brestois
2, bis avenue Le Gorgeu - CS 93837 - 29238 Brest Cedex 3

Tél. 02 98 01 63 67 - service.culturel@univ-brest.fr

Du lundi au jeudi : 9 h - 17 h 30 sans interruption et le vendredi : 9 h - 13 h

- En tant qu'étudiant.e de l'UBO, vous bénéficiez de :
 - > Ateliers et stages de pratique artistique (photo, atelier chorégraphique, atelier électroacoustique, théâtre musical, cirque...).
 - > UE libres (théâtre en anglais, écrire et tourner un film, jazz band, orchestre symphonique universitaire...).
 - > Billetterie à prix réduits (cinéma Les Studios, concerts à La Carène, spectacles du Quartz, de la Maison du Théâtre...).
 - > Programmation tout au long de l'année (concerts « à gauche après le pont », expositions aux Abords, ciné-club...).
 - > Accompagnement de tous vos projets culturels et prêt de matériel audio-visuel
 - > Statut Étudiant Artiste de Haut Niveau.

Retrouvez la programmation et les services en détail sur le site :

<https://www.univ-brest.fr/service-culturel/>

SPORT UNIVERSITAIRE

SUAPS - Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives

Centre de Vie Étudiant

Tél. 02 90 94 48 15 - suaps@univ-brest.fr - <https://www.univ-brest.fr/suaps>

- Adhésion SUAPS incluse dans la CVEC (Contribution Vie Étudiante et de Campus)
- Accès à toutes les activités sportives proposées sauf activités avec supplément

VOS REPRÉSENTANT.E.S

REPRÉSENTANT.E.S ÉTUDIANT.E.S

Des représentant.e.s étudiant.e.s siègent dans les différents conseils.

À L'ÉCHELLE DE L'UFR :

- Conseil de Faculté :
 - 9 étudiant.e.s membres titulaires dont
1 doctorant et 9 suppléant.e.s
 - 2 assesseur.e.s étudiant.e.s - assesseurs.etudiants.segalen@univ-brest.fr
- Conseils de département chargés d'organiser chaque filière d'enseignement

À L'ÉCHELLE DE L'UBO :

- Conseil d'Administration
- Commission Formation et Vie Universitaire (CFVU)

LES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

ACID QUIMPER

L'ACID Quimper a été créée en octobre 2013 en tant qu'annexe de l'ACID Brest. Depuis mai 2014, l'ACID Quimper est indépendante et forme avec l'ACID Brest, l'ACID Finistère. L'ACID Quimper a pour but de favoriser la coopération, le contact et l'entraide entre les étudiants en droit de l'UBO Quimper mais aussi de dynamiser la vie du campus par l'organisation de manifestations à caractère culturel, sportif et festif.

- Mail : acid.quimper@gmail.com
Facebook : ACID Quimper



LA LEAGUE

La LEAGUE a pour but de dynamiser le campus du pôle PJH en proposant des activités culturelles, festives et participatives aux étudiants de LEA et de LLCER, ainsi qu'aux étudiants désirant profiter des activités proposées par la LEAGUE comme les journées internationales, la soirée saint valentin, l'aide aux partiels avec annales, insertion professionnelle, ainsi qu'une aide et un soutien au sein de la fac pour les L1 etc

- Mail : league.ubo@gmail.com
Facebook : La League Quimper



SEN'ART

Sén'art est l'association étudiante qui s'occupe de la filière bilicence droit et histoire de l'art. On a pour but de simplifier et dynamiser la vie étudiante à Quimper avec Des projets comme la bourse aux livres ou des aides à partir en voyage scolaire, ainsi que des projets interasso comme le concours d'eloquence ou le gala de fin d'année.

- Mail : asso.senart@gmail.com
- Facebook : Sen'art



ARTÉFAC

Sén'art est l'association étudiante qui s'occupe de la filière bilicence droit et histoire de l'art. On a pour but de simplifier et dynamiser la vie étudiante à Quimper avec Des projets comme la bourse aux livres ou des aides à partir en voyage scolaire, ainsi que des projets interasso comme le concours d'eloquence ou le gala de fin d'année.

Facebook : ArtéFac Quimper



HÉRACLÈS QUIMPER

Héraclès est l'association des étudiants en histoire. Elle vise à promouvoir la culture à travers divers projets comme des voyages et conférences. Elle favorise la cohésion des promos avec des événements d'animation.

- Facebook : Héraclès Quimper

CULTURE CONNEXIONS

Culture connexion est l'association des étudiants de l'IUP Patrimoine, de la L3 au M2. Son but est de renforcer les liens entre les anciens et nouveaux IUPiens mais aussi d'inviter la culture, sous toutes ses formes, dans l'enceinte du Pôle PJH, à destination de tous.

- Mail : cultureconnexions@gmail.com
- Facebook : Culture Connexions (IUP Métiers du Patrimoine)



OFFRE DE FORMATION UFR-LSH 2017-2022

LICENCES	
MENTION	PARCOURS
ARTS	Arts
LETTRES	Lettres classiques
	Lettres modernes
HUMANITÉS (uniquement L3)	Culture européenne, classique et numérique
LLCER LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES	Anglais QB
	Breton
	Espagnol
LEA LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES	Anglais - Allemand
	Anglais - Chinois QB
	Anglais - Espagnol QB
	LEA - Droit, carrières internationales
HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE	Histoire de l'art - Archéologie Q
	Droit - Marchés de l'art Q
	Patrimoine
HISTOIRE	Histoire - géographie QB
	Histoire - sciences politiques et sociales
	Histoire - Art et Archéologie
GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT	Mer, Environnement, Tourisme, Aménagement, Littoral
	Aménagement et urbanisme
SCIENCES DE L'HOMME, ANTHROPOLOGIE, ETHNOLOGIE	Ethnologie (accessible au niveau de la L3)
PHILOSOPHIE	Philosophie
	POP philosophie
SOCIOLOGIE	Sociologie
	POP sociologie
PSYCHOLOGIE	Psychologie
LICENCES PROFESSIONNELLES	
MENTION	PARCOURS
MÉTIERS DU TOURISME ET DES LOISIRS	Conception de produits touristiques et valorisation des territoires Q
	Hébergement et environnement touristiques
MÉTIERS DES ARTS CULINAIRES ET DES ARTS DE LA TABLE	Design alimentaire Q
INTERVENTION SOCIALE : ACCOMPAGNEMENT DE PUBLICS SPÉCIFIQUES	Responsable d'actions gérontologiques

OFFRE DE FORMATION UFR-LSH 2017-2022

MASTERS	
MENTION	PARCOURS
DIRECTION DE PROJETS OU ÉTABLISSEMENTS CULTURELS	Management du spectacle vivant
ARTS DE LA SCÈNE ET DU SPECTACLE VIVANT	Artistes des musiques traditionnelles
ALC ARTS, LETTRES ET CIVILISATIONS	TILE (Textes, Images et Langues étrangères) Préparation supérieure à l'enseignement - anglais
LETTRES	Littérature, correspondances, édition (LICE) Préparation supérieure à l'enseignement - lettres
FLE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE	Pratiques didactiques du FLE
LANGUES ET SOCIÉTÉS	Langues et cultures celtiques en contact
TRADUCTION ET INTERPRÉTATION	Rédacteur / Traducteur
CULTURE ET COMMUNICATION	Management de projets internationaux
MANAGEMENT ET COMMERCE INTERNATIONAL	Management de Projets Internationaux Multilingues
PATRIMOINE ET MUSÉES	Gestion des patrimoines architecturaux, artistiques et culturels
CIVILISATIONS, CULTURES ET SOCIÉTÉS	Civilisations, cultures et sociétés Préparation supérieure à l'enseignement - histoire
EPISTÉMOLOGIE, HISTOIRE DES SCIENCES ET TECHNIQUES	Histoire culturelle des sc. et tech., Humanités numériques et médiation
PSYCHOLOGIE	Subjectivité et processus inconscients : trauma, souffrance et exclusion (SPI) Représentations sociales, pratiques et interventions : études qualitatives et quantitatives (RESPI) Cognition, apprentissage, évaluation, remédiation, réalité virtuelle et simulation (CAER)
PSYCHOLOGIE CLINIQUE, PSYCHO-PATHOLOGIE, PSYCHOLOGIE DE LA SANTÉ	Psychologie du vieillissement normal et pathologique
ETUDES SUR LE GENRE	Corps et bio-politique Discriminations
IDS INTERVENTION ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL	Direction et responsabilité de services et de projets vieillissements et handicaps Direction et responsabilité de services et de projets enfance et famille
TOURISME LITTORAL	Management des activités et structures touristiques littorales

DOMAINE :

ARTS, LETTRES ET LANGUES

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

LÉGENDE :

Licences pro et masters
à finalité professionnelle

Parcours de master
à finalité de recherche

Parcours proposés uniquement
au pôle de Quimper

Parcours proposés également
au pôle de Quimper

SIGLES

ADM	Admis.e
ABJ	ABsence Justifiée
ABI	ABsence Injustifiée
AJ	AJourné.e
AJAC	AJourné.e mais Autorisé.e à Continuer
BU	Bibliothèque Universitaire
CA	Conseil d'Administration
CAP'AVENIR	Orientation et Insertion Professionnelle
CAPES	Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Secondaire
CFVU	Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
CLOUS	Centre Local des Œuvres Universitaires et Scolaires
CM	Cours Magistral
CRD	Centre de Ressources Documentaires
CROUS	Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires
DEVE	Direction des Études et de la Vie Étudiante
DU	Diplôme d'Université
DSIUN	Direction des Systèmes d'Information et des Usages du Numérique
EC	Élément Constitutif (d'une UE)
ECTS	European Credit Transfer System (Crédits européens)
ENT	Espace Numérique de Travail
FLE	Français Langue Étrangère
GU	Gymnase Universitaire
HSE	Hors Session d'Examen
IPAG	Institut de Préparation à l'Administration Générale
INSPE	Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation
IUP	Institut Universitaire Professionnalisé
LMD	Licence - Master - Doctorat
POP	Parcours d'Ouverture Pluridisciplinaire
RU	Restaurant Universitaire
RSE	Régime Spécial d'Études
SUAPS	Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives
SUFCA	Service Universitaire de Formation Continue et de l'Alternance
SUMPPS	Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé
TD	Travaux Dirigés
TER	Travail d'Études et de Recherche
TP	Travaux Pratiques
UE	Unité d'Enseignement
UEL	Unités d'Enseignement Libres
UFR	Unité de Formation et de Recherche.

CONSIGNES SÉCURITAIRES ET SANITAIRES

EN CAS D'INCENDIE

L'alarme générale incendie sonne dans les bâtiments pendant 5 minutes (temps réglementaire).

L'arrêt de l'alarme sonore ne signifie pas qu'il n'y a plus de danger dans le bâtiment.

CONSIGNES

- Au déclenchement de l'alarme, sortir immédiatement du bâtiment par les issues de secours accessibles les plus proches.
- Ne pas prendre les ascenseurs.
- Ne pas monter aux étages (les fumées montent et sont chaudes et toxiques).
- Ne pas revenir en arrière et ne pas entrer dans le bâtiment une fois sorti.
- Rejoindre le point de rassemblement :

POINT DE RASSEMBLEMENT

En face de la bibliothèque universitaire



- Ensuite : **attendre l'autorisation officielle pour réintégrer les locaux.**

RAPPEL - COVID 19 gestes barrières

- Porter le masque dès l'entrée dans les bâtiments (selon les consignes en vigueur).
- Se laver les mains très régulièrement.
- Garder de la distance.
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades.
Se distancier à chaque fois que c'est possible d'au moins un mètre.
- Vaccinez-vous si ce n'est déjà fait ;)



PLAN DU CAMPUS

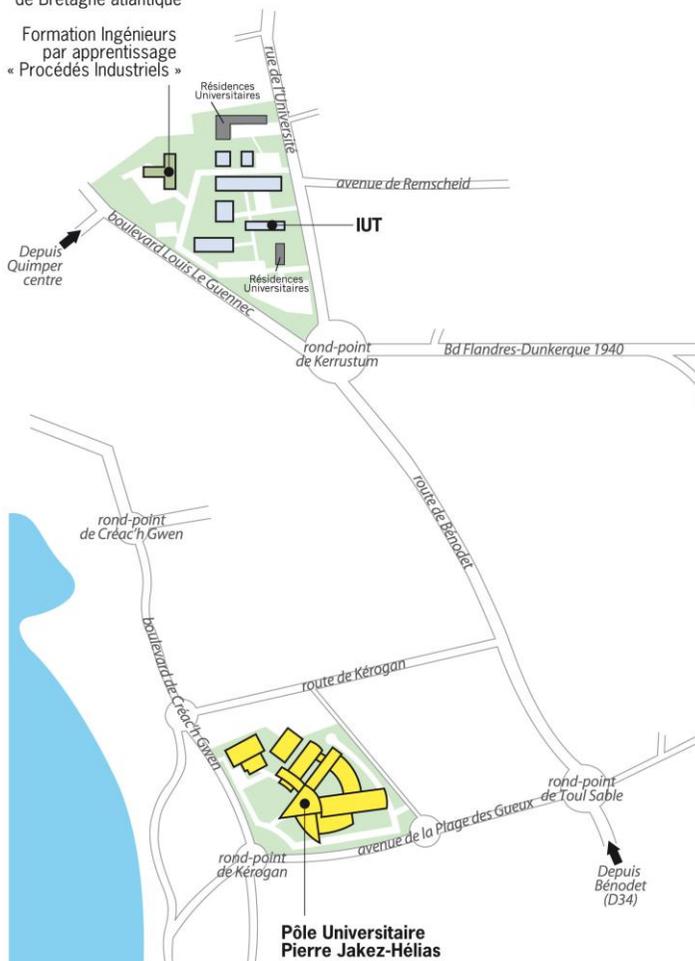
UBO

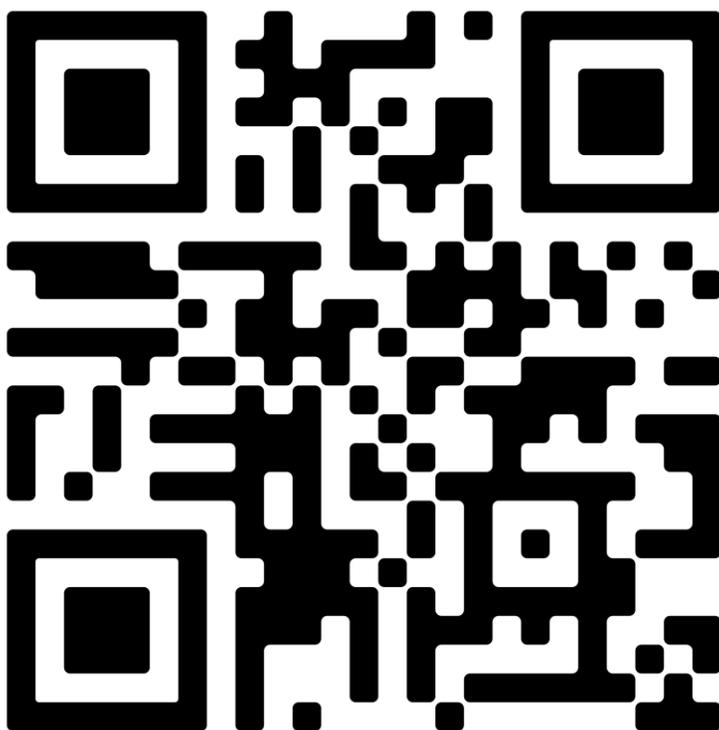
Université de Bretagne Occidentale

Site de Quimper

ESIAB
École Supérieure d'Ingénieurs
en Agroalimentaire
de Bretagne atlantique

Formation Ingénieurs
par apprentissage
« Procédés Industriels »





https://www.univ-brest.fr/pole_quimper/

